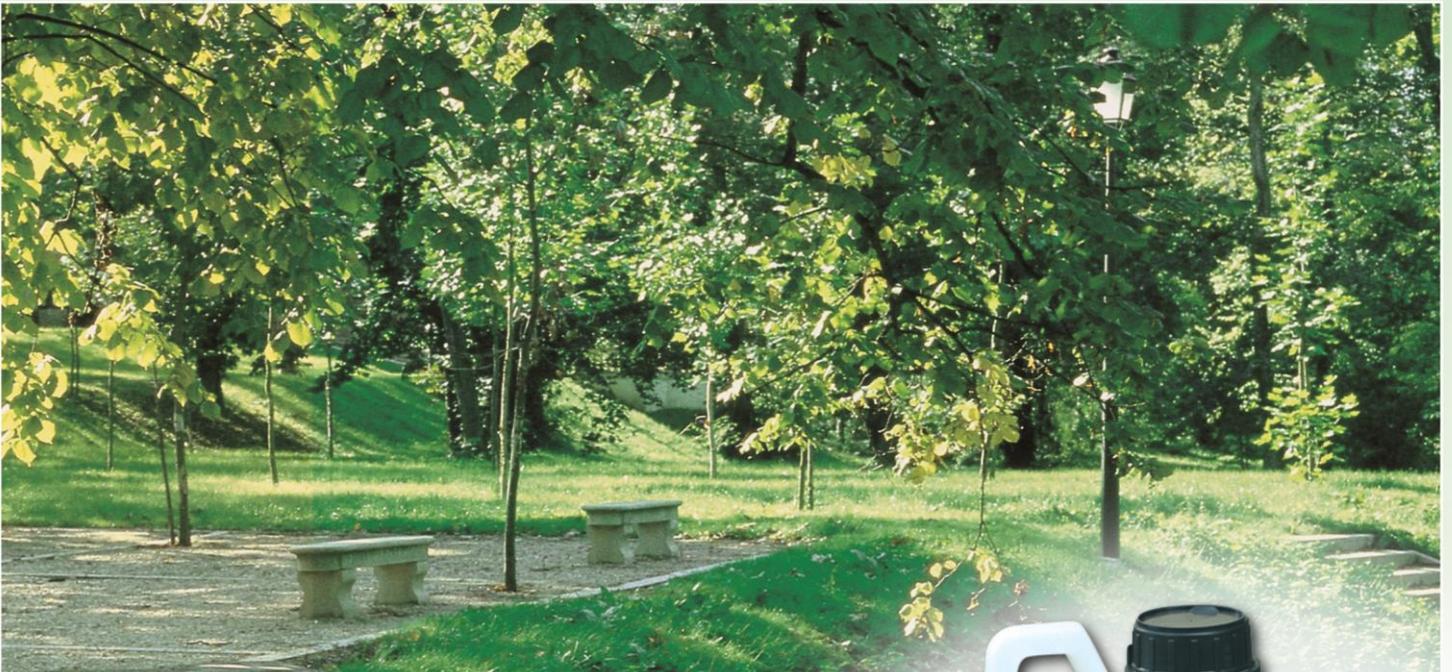




DESHARBANT PJT.SID

Dés herbant total foliaire

- Agit rapidement sur un large spectre d'adventices vivaces annuelles et bisannuelles.
- Triple action systémique.
- Agit jusqu'aux racines sans action par le sol.
- Utilisable en zones perméables comme en zones imperméables.



**SOCIETE INDUSTRIELLE DE
DIFFUSION**
www.sid.tm.fr
S.I.D France
2, rue Antoine Etex - 94046 CRÉTEIL CEDEX
Tél. : 01 45 17 43 00 - Fax : 01 45 17 43 01





DESHERBANT PJT.SID



Désherbant total foliaire

- Agit rapidement sur un large spectre d'adventices vivaces annuelles et bisannuelles.
- Triple action systémique.
- Agit jusqu'aux racines sans action par le sol.
- Utilisable en zones perméables comme en zones imperméables.

DÉSHERBANT PJT.SID est un concentré soluble (SL) équilibré comprenant du Glyphosate, du MCPA et du Dichlorprop-p, ce qui lui confère une efficacité complète et complémentaire sur tous types de flore. Ce produit est un herbicide foliaire bénéficiant d'une puissante action systémique descendante et ascendante qui lui procure une action rapide et durable.

DÉSHERBANT PJT.SID agit par l'action du Glyphosate en profondeur jusqu'à la racine des mauvaises herbes (adventices

annuelles, vivaces graminées et dicotylédones). Il n'agit que sur les parties vertes des adventices, il n'a donc pas d'action par le sol, il est respectueux des plantations d'arbustes voisins des zones traitées et ne nuit pas à une remise en culture ultérieure.

DÉSHERBANT PJT.SID est utilisable en zones perméables comme en zones imperméables.

Mode d'utilisation

Périodes d'application : du printemps à la fin de l'été sur une végétation en bonne croissance et à l'automne en période de sève descendante.
Doses homologuées : traitement des allées de Parcs, Jardins, et Trottoirs : 15 L/ha. Désherbage Total des voies ferrées : 15 L/ha.
Dilution d'application : prévoir environ 500 L de bouillie par hectare. **DÉSHERBANT PJT.SID** est un concentré soluble rapidement miscible dans l'eau. Préparer la dose exacte nécessaire pour traiter la surface. Partir sur la base théorique : 500 L de bouillie = 1 ha à traiter soit 50 ml de bouillie par m² à traiter. Estimer la quantité de désherbant nécessaire en ajoutant 3 % de **DÉSHERBANT PJT.SID** au volume nécessaire de bouillie soit par exemple 150 ml pour 5 L de bouillie pour 100 m². Remplir la cuve du pulvérisateur au tiers de sa capacité avec de l'eau avant de verser la dose calculée de **DÉSHERBANT PJT.SID** puis compléter le volume du récipient avec de l'eau. Agiter soigneusement. Exécuter le traitement à basse pression avec une buse à jet plat bien réglée. Pulvériser uniquement sur les adventices que l'on veut éliminer. Nettoyage : après traitement, rincer abondamment la cuve à l'eau en actionnant la pompe afin de nettoyer la buse et la tuyauterie. Epandre l'eau de rinçage sur la zone déjà traitée.

Données Techniques

Principaux éléments de composition

- Glyphosate (sels d'amine) (72 g/L) - MCPA (54 g/L)
- sous forme de sel amine)
- Dichlorprop-p (54 g/L)

Propriétés physico-chimiques typiques

- Type de formulation : concentré soluble (SL)
- Etat physique : liquide limpide
- Couleur : ambré
- Masse volumique à 20 °C : 1100 kg/m³
- pH du produit pur : environ 7
- Point éclair : > 65 °C

Recommandations

- Respecter les recommandations d'emploi indiquées sur l'étiquette et prendre les précautions usuelles d'emploi des produits phytosanitaires.
- Porter un équipement de protection (gants, lunettes, vêtements) pendant l'application (voir KIT PHYTO dans nos matériels).
- Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Respecter les doses préconisées.

- Traiter par temps calme, sec et sans vent (< 3 sur l'échelle de Beaufort).
- Eviter toute projection du brouillard de pulvérisation sur le feuillage des plantes que l'on désire conserver (en particulier les arbres et arbustes de moins de 3 ans) ainsi que l'entraînement du produit sur les cultures riveraines, gazons, haies, cours d'eau, etc.
- Eviter le traitement aux abords des points d'eau. Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 m par rapport aux points d'eau.
- Conserver hors de la portée des enfants, à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
- Conserver dans son emballage d'origine exclusivement. Réemploi des emballages interdit. Bien rincer avant destruction mais ne jamais vidanger les eaux de rinçage dans un caniveau, un égout ou une surface imperméable.

Stockage

en emballage d'origine, à l'abri du gel, des rayons solaires, dans un local spécifique à ce type de produit.

Etiquetage

N - 51/53



Nous garantissons la qualité et l'efficacité de notre produit dans les conditions d'utilisation figurant sur la présente notice. Pour votre plus grande satisfaction, nous vous recommandons de procéder toujours à un essai préalable afin de vous assurer que le produit convient à l'usage spécifique que vous voulez en faire et au support sur lequel il doit être appliqué. Les caractéristiques données ne constituent pas des spécifications.

Votre expert conseil :

